

# Les Impacts Économiques et Sociaux de l'E-gouvernement

**TOUITOU Mohammed**

.Université d'Alger 3

[touitoutouitou@yahoo.fr](mailto:touitoutouitou@yahoo.fr)

**REKIMA Faris**

Centre universitaire de MILA

[f.rekima@yahoo.fr](mailto:f.rekima@yahoo.fr)

**BOUDEGHDEGH Ahmed**

Université de JJEL

[hboudeghd@yahoo.com](mailto:hboudeghd@yahoo.com)

*Received: Jan 2017*

*Accepted: Fèv 2017*

*Published: Mar 2017*

## **Abstract:**

Cet article a pour objectif de démontrer les impacts économiques et sociaux de l'E-gouvernement sur les populations à travers les différentes initiatives entreprises par les Etats dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle nous avons essayé de mettre en valeur par le biais de cette recherche l'énorme potentiel de cette discipline en Algérie et de faire le constat de ce qui est fait et de montrer le chemin de ce qu'il reste à faire en la matière. Cet article, a été ainsi organisé pour tout d'abord faire la lumière sur le concept de l'E-gouvernement. Ensuite, nous avons mentionné les conditions et les objectifs de l'E-gouvernement pour arriver à la fin à une conclusion générale qui contient un ensemble de résultats de recommandations.

**Mots clés :** E-gouvernement, E-gouvernement en Algérie, les Impacts de l'E-gouvernement

**(JEL) Classification :** A1, G1, H5.

ملخص:

يهدف هذا البحث الى اظهار الاثار الاجتماعية والاقتصادية للحكومة الالكترونية على المجتمعات من خلال مختلف المبادرات المتخذة من طرف الحكومات والدول في هذا المجال. لهذا حاولنا من خلال هذا البحث اظهار الامكانيات الضخمة المتاحة بالنسبة للجزائر في هذا المجال وكذلك محاولة القاء الضوء على ما تم إنجازه والمشوار المتبقي القيام به فيما يخص الحكومة الالكترونية. لذلك تم تقسيم هذا البحث بحيث قمنا كبداية بتناول مفهوم الحكومة الالكترونية. ليتم بعد ذلك الإشارة الى أهدافها وشروط تطبيقها من اجل الوصول أخيرا الى خلاصة تتضمن مجموعة من النتائج والتوصيات.

**الكلمات المفتاحية:** الحكومة الالكترونية، الحكومة الالكترونية في الجزائر، اثار تطبيق الحكومة الالكترونية.

رموز JEL: A1، G1، H5

## 1-Introduction

La participation pleine et effective dans le réseau mondial de l'information est d'une importance fondamentale pour un pays qui veut éviter la marginalisation du processus de mondialisation et est indispensable à la pleine participation de ses citoyens dans tous les domaines de la vie. La technologie de l'information et de la communication (TIC) peuvent contribuer à l'intégration des pays développés et en développement dans l'économie mondiale, et il peut créer les conditions d'information et d'échange et l'utilisation des connaissances.

La technologie de l'information et de la communication offrent un potentiel énorme pour élever le niveau de vie et d'élargir les possibilités pour les individus, les communautés, les pays et les régions. Alors que beaucoup dans le monde restent encore directement touché par la révolution de l'information, on ne peut nier l'effet de transformation qu'ils avaient déjà sur notre société mondiale.

Les gouvernements sont confrontés à une nouvelle réalité et changé impératifs à la suite de la diffusion des TIC dans le monde et au sein de leurs nations. Dans le même temps, l'appel international pour les gouvernements de répondre aux normes de responsabilité, de transparence et de gouvernance participative comme éléments essentiels de la démocratie et la légitimité de l'État est devenu plus fort. Le récent débat au niveau international a mis en évidence l'importance de la «bonne gouvernance» comme un élément essentiel et moteur pour le développement durable et la croissance. L'Assemblée du Millénaire des Nations Unies et la Conférence sur le financement du développement ont souligné son importance dans leurs conclusions finales<sup>1</sup>.

Cela exige un changement fondamental dans la façon dont l'État agit à l'intérieur et interagit avec ses citoyens, en particulier dans sa fonction de promotion de la bonne gouvernance comme une condition du développement durable. L'avènement de la société de l'information crée des conditions sans précédent pour l'exercice de cette fonction. Grâce à des applications de TIC et d'e-gouvernement, la communication entre les administrations, les citoyens et les entreprises peut être renforcée pour améliorer la gouvernance et la gestion du secteur public, l'accès aux possibilités économiques et sociales et réduire la fracture numérique dans une société et entre les pays.

E-gouvernement peut transformer le système de gouvernement en place et de consolider la mise en place d'un système de gouvernance inclusive par des moyens numériques qui est capable d'exercer ses pouvoirs et fonctions efficacement. Un système de gouvernance qui est déterminé à travailler avec la société civile d'une manière transparente et responsable pour réduire la pauvreté, protéger l'environnement, remédier aux inégalités, favoriser la sécurité et réaliser les droits sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques.

E-gouvernement appuie les grandes réformes du secteur public et de la bonne gouvernance à travers la mise en place d'applications innovantes et durables des TIC tant au sein des administrations publiques, ainsi que dans leur interaction avec les citoyens et le secteur privé.

Le secteur public est de plus en plus considéré comme le principal moteur de la fracture numérique au niveau des pays. Les organismes publics peuvent commencer à agir comme des utilisateurs modèles des TIC et servir de catalyseurs pour d'autres à suivre. Le secteur public a

tendance à être le plus grand fournisseur de contenu local et il peut nourrir et favoriser la poursuite du développement de l'industrie locale des TIC.

L'utilisation classique du préfixe «E» indique qu'une activité est «électronique» ou de nature numérique. En acceptant cela, e-gouvernement serait tout simplement se référer à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication électronique dans l'exercice de toutes sortes d'activités du gouvernement, dans l'éducation, la santé, l'agriculture, la gouvernance, les douanes, etc. Toutefois, cela ne reflète pas la valeur que l'utilisation des TIC peut en fait ajouter à la capacité du gouvernement à favoriser le développement.

Le mot clé dans l'e-gouvernement n'est pas électronique, mais le gouvernement. E-gouvernement devrait être considérée comme une approche alternative et complémentaire à l'administration du gouvernement et la prestation de services, ainsi que d'un moyen de redéfinir la façon dont il interagit avec les citoyens et le secteur privé. En ce sens:

- E-gouvernement signifie l'efficacité : Les gouvernements devraient utiliser les TIC pour réduire les coûts de transaction et rationaliser leurs procédures bureaucratiques, faire leurs opérations plus efficaces, en libérant des ressources qui leur permettent d'offrir des services d'une manière mieux organisée et économique.

- E-gouvernement signifie l'efficacité : les gouvernements peuvent obtenir de meilleurs résultats et atteindre les objectifs de développement en utilisant les TIC pour accroître la pertinence du processus de formulation de la politique par une participation accrue , d'améliorer le processus d'allocation des ressources , de répondre en temps opportun aux besoins des citoyens et accroître la couverture et la qualité des leurs services .

- E-gouvernement signifie l'autonomisation : les TIC peuvent favoriser l'interaction accrue entre les citoyens et leurs gouvernements, pour les citoyens de participer à la fois dans le processus de prise de décision et à devenir plus conscients de leur développement personnel et communautaire.

- E-gouvernement signifie le développement économique et social : Au-delà des avantages économiques que pour le gouvernement en raison de l'efficacité et de l'efficacité des gains , l'utilisation des TIC dans le gouvernement et dans son interaction avec le milieu des affaires et les citoyens peuvent créer de nouvelles entreprises , attirer les investissements et générer emploi .

En d'autres termes, les initiatives e-gouvernementales appropriées peuvent conduire à des conditions renforcées pour la bonne gouvernance. Développement de l'e-gouvernement n'est donc pas un problème technique mais politique.

## **2-Définition E-gouvernement et portée**

Le terme e-gouvernement est compris différemment à travers le monde. Cette section décrit les caractéristiques essentielles d'une application d'e-gouvernement qui le distinguent des autres applications de la Technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein du gouvernement. E-gouvernement est sur un processus de réforme dans la façon dont les gouvernements fonctionnent, partager des informations et offrir des services à des clients externes et internes. Plus précisément, E-gouvernement exploite les technologies de l'information (comme

les réseaux étendus, l'Internet et l'informatique mobile) pour transformer les relations avec les citoyens, les entreprises, et d'autres branches du gouvernement. Ces technologies peuvent servir à diverses fins différentes: une meilleure prestation de services gouvernementaux aux citoyens, l'amélioration des interactions avec les entreprises et l'industrie, l'autonomisation des citoyens par l'accès à l'information, ou de la gestion du gouvernement plus efficace. Les avantages qui en résultent peuvent être moins de corruption, plus de transparence, plus de commodité, la croissance des revenus et / ou des réductions de coûts.

Les applications d'E-gouvernement évoluent normalement à travers un processus en quatre étapes. La première étape comprend la publication d'informations sur un site web pour les citoyens cherchent des connaissances sur les procédures régissant la prestation des différents services. La deuxième étape consiste en interactivité. Les clients peuvent télécharger des applications pour les services de réception. La troisième étape consiste à la livraison électronique de documents. La quatrième étape consiste à la prestation électronique de services où plus d'un ministère peut être impliqué dans le traitement d'une demande d'un service ou service. Modèles avec des partenariats publics-privés sont offerts tels que les échanges de la santé.

Une autre mise en scène processus par lequel les systèmes E-gouvernement évoluent est le point de contact avec le client. De nombreux pays commencent à la livraison en ligne aux guichets ministériels et de passer ensuite à bien situés centres multi-services et / ou par l'intermédiaire d'un portail Internet.

### **3-Relever le défi: la phase de pré-mise en œuvre**

Les solutions pour le développement exigent souvent des changements dans les processus gouvernementaux. Objectifs en interne dérivés de changement ont généralement tendance à se concentrer sur les avantages économiques et sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience dans la prestation de services. D'autre part, l'augmentation de la demande publique appelant à la participation démocratique, la responsabilisation, la transparence et la qualité et la rapidité de la prestation des services peuvent être une force motrice importante pour le changement.

Pour mettre en place un système d'e-gouvernement les pays doivent s'engager dans un processus de transformation important, en particulier dans les pays où les aspects de la bonne gouvernance doivent encore être renforcés. Un véritable engagement des chefs de gouvernement, le secteur privé et d'autres institutions de la société civile est nécessaire pour créer des leviers, tirer parti des synergies et de soutenir cette transformation dans le processus de développement national. L'expérience a montré, en effet, que l'introduction de l'e-gouvernement était soit une conséquence des réformes du secteur public sonores dirigées vers l'amélioration des conditions de gouvernance ou d'un catalyseur pour leur introduction.

Le développement des capacités institutionnelles dans des domaines tels que l'élaboration de politiques, la réforme du secteur public, les cadres juridiques et réglementaires, la gestion de la planification stratégique et de changement, ainsi que la coordination des relations inter-gouvernementales seront nécessaires pour harmoniser le processus de transformation avec les objectifs de développement existants et de faciliter l'échange d'informations entre les différentes entités qui composent le système de gouvernance. En outre, la construction d'une perception positive de la valeur des TIC au sein du gouvernement et de la société dans son ensemble doit être considérée comme une priorité.

Les pays doivent planifier soigneusement leurs objectifs d'e-gouvernement stratégiques, les délais de mise en œuvre et les ressources, vis-à-vis des obstacles et risques à surmonter, pour assurer le succès de ce processus. En particulier pendant la phase de démarrage, les leçons apprises par d'autres pays qui ont été à l'avant-garde de l'e-gouvernement devraient aider à éviter le procès et l'erreur approche coûteuse.

Les premières mesures suivantes ont été identifiées pour aider les pays dans le cadre dans lequel l'e-gouvernement est effectuée:

- Formulation d'une analyse environnementale (préparation E-gouvernement)
- Formulation des objectifs stratégiques poursuivis
- Identification des priorités et l'impact attend

### 3-1-Préparation d'E-gouvernement: Comprendre les Facteurs Clés

E-gouvernement nécessite un environnement propice à maximiser son potentiel. Avant de définir un e-gouvernement pour la stratégie de développement ou plan d'action, une analyse approfondie est nécessaire de l'environnement actuel dans lequel l'e-gouvernement sera mis en œuvre. Le gouvernement peut poser à lui-même à certaines questions clés afin d'évaluer comment stratégiquement préparée, il est pour l'e-gouvernement.

Un niveau de pays de "e-readiness" est la mesure dans laquelle chaque pays est préparé à l'introduction de l'e-gouvernement. En évaluant l'avancement relatif dans les domaines qui sont les plus critiques pour l'adoption d'e-gouvernement par différents facteurs clés, les pays seraient en meilleure position pour évaluer les opportunités et les défis, ainsi que leurs propres forces et faiblesses.

Cependant, comme l'uniformité à travers la frontière est impossible, l'objectif de l'analyse e-readiness est d'identifier des actions spécifiques d'amélioration et des niches potentielles pour le démarrage initial de programmes d'e-gouvernement, plutôt que d'une réponse positive ou négative à l'e-gouvernement dans son ensemble.

Les domaines suivants et les facteurs clés devraient être soigneusement analysés afin d'examiner les risques et d'évaluer les obstacles qui pourraient devoir être surmontés avant d'entrer dans le e-gouvernement.

domaines	Facteurs clés
<p><b>Les conditions politiques</b></p> <p>La bonne gouvernance, comme condition pour le développement durable, nécessite un véritable engagement des dirigeants politiques, le secteur privé et les organisations de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la valeur politique de l'e-gouvernement</li> <li>• Engagement à l'e-gouvernement et la bonne</li> </ul>

<p>société civile. De la même façon, l'introduction de l'e-gouvernement dans la société nécessite une forte volonté politique de voir à travers le processus de transformation implique à la fois le gouvernement dans ses opérations internes ainsi que en ce qui concerne son interaction avec la société civile.</p>	<p>gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences en leadership</li> <li>• L'identité nationale et la perception de gouvernement</li> <li>• Le cadre législatif</li> <li>• des citoyens et la participation de la société civile dans les affaires du gouvernement</li> <li>• La bonne gouvernance et la primauté du droit</li> </ul>
<p><b>cadre réglementaire</b></p> <p>Un cadre réglementaire approprié est nécessaire afin de permettre des échanges d'information sécurisés withing gouvernement et entre le gouvernement, les citoyens et les entreprises. Il est également nécessaire de créer les conditions économiques pour les infrastructures accessibles des TIC, des services et des équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes de sécurité</li> <li>• La législation de confidentialité</li> <li>• validité juridique des transactions en ligne</li> <li>• Degré de libéralisation du marché des télécommunications, y compris le marché des fournisseurs de services Internet</li> <li>• environnement fiscal positif pour l'acquisition de matériel informatique</li> </ul>
<p><b>conditions organisationnelles</b></p> <p>L'expérience internationale montre que l'introduction de l'e-gouvernement appelle et provoque de profonds changements et de l'évolution des arrangements institutionnels. Pour guider ce processus de transformation, les mécanismes de gestion et de coordination appropriés sont nécessaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures administratives et legs</li> <li>• réformes de l'administration publique</li> <li>• La réforme de la fonction publique</li> <li>• coordination centrale et de l'unité de support</li> <li>• La coordination des politiques</li> <li>• relations intergouvernementales</li> <li>• Les changements des agents et de gestion</li> </ul>
<p><b>Conditions de ressources culturelles et humaines</b></p> <p>Les attitudes positives, les connaissances et les</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture, traditions et langues</li> </ul>

<p>compétences doivent être mises en place - en particulier dans le secteur public - pour initier, mettre en œuvre et soutenir l'e-gouvernement.</p> <p>Les aspects culturels peuvent entraîner une résistance générale au changement et le partage des informations. Insuffisance des capacités des ressources humaines peut conduire à un manque de l'orientation client et l'engagement global.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inégalité des sexes</li> <li>• Les niveaux d'éducation</li> <li>• alphabétisation informatique et nombre d'utilisateurs en ligne</li> <li>• installations de TI et des programmes éducatifs</li> <li>• Culture de l'information et le partage des connaissances</li> <li>• dominants culture organisationnelle</li> <li>• Attitude et adaptabilité au changement, en particulier dans l'administration publique</li> <li>• Les habiletés de gestion dans le secteur public</li> <li>• Orientation des services de l'administration publique aux citoyens</li> </ul>
<p><b>Les conditions financières</b></p> <p>Les coûts initiaux liés à la mise en œuvre de l'e-gouvernement peuvent être considérables et les gouvernements peuvent avoir une capacité limitée pour combler la période entre les investissements initiaux et les retours.</p> <p>Planification appropriée des ressources et l'accès aux mécanismes de financement innovants est essentiel pour la durabilité e-gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le processus d'allocation des ressources</li> <li>• La structure du revenu national</li> <li>• L'accès aux mécanismes de financement</li> <li>• Les partenariats avec le secteur privé et les autres acteurs</li> <li>• L'accès aux marchés de capitaux</li> <li>• Les mécanismes de capital-risque</li> <li>• Les ressources financières disponibles</li> </ul>
<p><b>Environnement de communication</b></p> <p>Dans le monde d'aujourd'hui, la communication avec les citoyens est un devoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• • la prise de conscience des citoyens et la compréhension de la Technologies de l'information et de la communication et de l'e-</li> </ul>

<p>et une nécessité pour les gouvernements.</p> <p>E-gouvernement doit être accepté et compris par toutes les parties prenantes à veiller à ce que ses bénéfices reviennent à la société dans son ensemble.</p>	<p>gouvernement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la culture et les canaux de communication</li> <li>• Partage de l'information et de la connaissance</li> </ul>
<p><b>Infrastructure technologique</b></p> <p>Manque de technologies est un obstacle majeur pour les pays visant à mettre en œuvre et maintenir l'e-gouvernement. Les systèmes existants peuvent aussi représenter des obstacles considérables à changer.</p> <p>Les conditions démographiques et géographiques de différentes régions, accompagnées de la répartition des activités économiques, peuvent aussi représenter un biais important dans le déploiement de l'infrastructure des TIC si gauche au seul marché.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• infrastructure (télé) communications</li> <li>• Les taux de télécommunications de pénétration</li> <li>• urbaine ou rurale: biais démographique / géographique</li> <li>• logiciels et matériels (systèmes existants)</li> <li>• Les normes de technologie de l'information</li> </ul>
<p><b>Les systèmes de données et d'information</b></p> <p>Les systèmes de gestion, les dossiers et les processus de travail doivent être en place pour fournir les données nécessaires pour soutenir le passage à l'e-gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Héritage des systèmes de traitement de données, d'information de gestion et aide à la décision</li> <li>• Les données et les informations disponibles et accessibles</li> <li>• des procédures et données de collecte de données et d'informations normalisation</li> <li>• Les données et informations de qualité et de sécurité des données</li> <li>• Capacité à analyser les données et d'utiliser l'information</li> <li>• Capacité à l'information directe des flux dans les processus de prise de décision</li> <li>• Politique d'information</li> </ul>

Les pays devraient mettre à jour l'analyse environnementale sur une base régulière pour réévaluer leur état de préparation contre le progrès technologique et des changements en cours dans le système de gouvernance. À différents stades de maturité e-gouvernement, l'importance relative des secteurs de l'environnement et des facteurs clés peut différer.

Les stades de maturité e- gouvernement allusion à :

- a) La disponibilité de données numérique complète, quand toutes les opérations de traitement de données du gouvernement dans sa multitude d'institutions sont faites sous forme numérique et les données peuvent se déplacer entre les différentes plates-formes d'exploitation
- b) L'édition électronique, lorsque toutes ces institutions affichent leurs informations pertinentes en ligne, d'une manière organisée et facilement accessible à d'autres agences gouvernementales, les entreprises et les citoyens.
- c) E - interaction, quand toutes les interactions pertinentes, y compris la participation à l'analyse des politiques et de la formulation, peuvent avoir lieu sur la ligne entre les organismes gouvernementaux, ainsi qu'entre les gouvernements et les entreprises, le gouvernement et les citoyens.
- d) E - transaction, lorsque toutes les transactions pertinentes entre les organismes gouvernementaux et entre ces organismes et les entreprises du secteur privé et les citoyens peuvent avoir lieu en ligne.
- e) Gouvernement transformé, lorsque le gouvernement est passé par le processus de transformation complet, offrant des services entièrement intégrés qui nécessitent un vaste changement organisationnel, l'alignement de sa structure organisationnelle avec les nouvelles capacités qu'elle a acquises comme « état numérique».

Les différents stades de maturité e-gouvernement sont étroitement liés aux phases successives de mise en œuvre des TIC au niveau institutionnel. Au fil du temps, les agences gouvernementales individuelles devraient passer par des phases similaires.

La vitesse à laquelle un pays sera en mesure de passer d'un stade de maturité e-gouvernement à l'autre est fortement tributaire de la volonté politique et les ressources humaines et financières, il peut compter, ainsi que sur la capacité des différentes institutions à se déplacer par leurs phases successives.

Ce qui précède ne signifie pas qu'un pays ne peut passer d'une phase à l'autre, si toutes les institutions gouvernementales ont rencontré les critères de cette phase particulière. Au contraire, dans une certaine mesure, l'asymétrie sera presque par définition ultérieure. En particulier dans les premières phases, les agences peuvent se déplacer de façon relativement indépendante bien que la coopération avec un nombre croissant d'autres institutions sera nécessaire de se déplacer dans les phases plus avancées du processus e-gouvernement.

### 3-2-Objectifs Stratégiques

L'objectif stratégique de l'e-gouvernance est de soutenir et de simplifier la gouvernance de toutes les parties - le gouvernement, les citoyens et les entreprises. L'utilisation des TIC peut se connecter tous les trois partis et les processus et les activités de soutien. En d'autres termes, dans l'e-gouvernance utilise des moyens électroniques pour soutenir et stimuler la bonne gouvernance. Par conséquent, les objectifs de l'e-gouvernance sont similaires aux objectifs de bonne gouvernance. La bonne gouvernance peut être considérée comme un exercice de l'autorité économique, politique et administrative afin de mieux gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux, national et local.

Il est utile ici de présenter les objectifs de l'e-démocratie et e-gouvernement. Les deux principaux objectifs de l'e-démocratie sont

1. D'offrir aux citoyens un accès à l'information et des connaissances sur le processus politique, sur les services et sur les choix disponibles
2. Pour rendre possible la transition de l'accès à l'information passive à une participation active des citoyens par:
  - Informer le citoyen
  - Représenter le citoyen
  - Encourager les citoyens à voter
  - Consulter le citoyen
  - Impliquer le citoyen

En ce qui concerne l'e-gouvernement, la distinction est faite entre les objectifs de processus axés interne (opérations) et les objectifs de services axés extérieur.

**Objectifs stratégiques externes.** L'objectif externe de l'e-gouvernement est de répondre de façon satisfaisante aux besoins et aux attentes de la population sur le côté front-office, en simplifiant leur interaction avec les différents services en ligne. L'utilisation des TIC dans les opérations gouvernementales facilite rapide, transparent, interaction responsable, efficace et efficace avec le public, les citoyens, les entreprises et autres organismes.

**Objectifs stratégiques internes.** Dans le back-office, l'objectif de l'e-gouvernement dans les opérations gouvernementales est de faciliter un processus rapide, transparente, responsable, efficace et efficace pour l'exécution des activités de l'administration du gouvernement. Des économies significatives (par transaction) dans les activités gouvernementales peuvent être le résultat.

On peut en conclure que l'e-gouvernance est plus que juste un site Web du gouvernement sur Internet. Aspects politiques, sociaux, économiques et technologiques déterminent l'e-gouvernance.

### 3-4-Modèle d'E-Gouvernance

Les trois principaux groupes cibles qui peuvent être distingués dans les concepts d'e-gouvernance sont gouvernement, les citoyens et les entreprises / groupes d'intérêt. Les objectifs stratégiques externes se concentrent sur les citoyens et les entreprises et les groupes d'intérêt, les objectifs internes se concentrent sur le gouvernement lui-même.

Les abréviations telles que B2B (Entreprises au Entreprises) et B2C (Entreprises au consommateur) sont utilisés, comme l'e-commerce, de décrire brièvement quels sont les principaux groupes sont en interaction. Les interactions de groupe les plus courantes dans l'e-gouvernance sont présentées schématiquement à la figure 1. Les trois abréviations dans la figure, G2C, G2B et G2G sont expliqués dans le tableau 1.

Tableau 1: interactions des groupes principaux dans l'e-gouvernance

	e-démocrate	e-gouvernement
<b>External</b>		
G2C: Gouvernement au citoyen	X	X
G2B: Gouvernement au Entreprises		X
<b>Internal</b>		
G2G: Gouvernement au Gouvernement		X

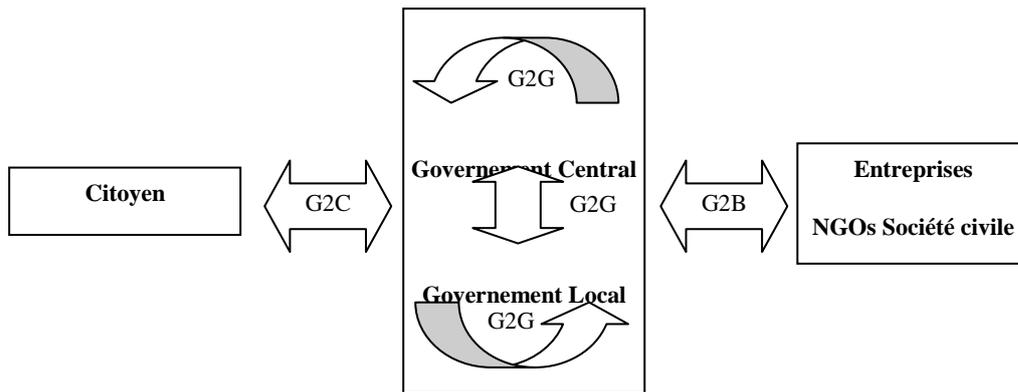


Figure 1: Les interactions entre les principaux groupes dans l'e-gouvernance

Comme mentionné précédemment, l'e-gouvernance est plus qu'un site Web du gouvernement sur Internet. Quelles sont les opportunités et les possibilités de l'e-gouvernance à l'avenir, et quels sont les services offerts en ce moment?

Gartner, une société internationale de recherche e-business conseil, a élaboré un modèle d'e-gouvernance en quatre phases. Ce modèle de gouvernance électronique peut servir de référence pour les gouvernements de positionner où un projet s'inscrit dans l'évolution générale d'une stratégie de gouvernance électronique.

Dans la plupart des cas, les gouvernements commencent par la diffusion de l'information en ligne, mais la demande dès publique et l'efficacité interne demandent des services plus complexes. Bien sûr, ce changement prendra effet progressivement, certains services seront mis en ligne plus

tôt que d'autres services. Dans certains cas, la demande du public est la force motrice, dans d'autres cas coûte sauver aspects pour le gouvernement sont important.

Selon Gartner, l'e-gouvernance viendra à échéance selon le modèle de maturité e-gouvernance en quatre phases. Ces phases ont été définies sur la base des expériences avec l'e-commerce et e-gouvernance en Europe et d'autres régions de l'Ouest.

### **3-5-Les Impacts Economiques et Social d'E-gouvernement**

Les pays devraient définir les priorités d'e-gouvernement dans le cadre de leurs objectifs de politique nationale, la vision e- gouvernement et les objectifs stratégiques de l'évaluation de la façon dont les différentes applications s'appuient sur les ressources disponibles limitées et ajoutent de la valeur différente et l'impact sur le processus de gouvernance.

E-gouvernement tend à être multidimensionnel, touchant surtout sur les dimensions économiques, sociales et de gouvernance. Le processus d'établissement des priorités devrait se concentrer sur ces effets dans une perspective axée sur le développement centré sur les personnes et. Dès le début, une approche participative doit donc être stimulé et d'orientation prévu pour que les différentes parties prenantes et les institutions commencent à discuter les différentes options disponibles.

L'expérience a également montré que l'administration ne peut pas être introduite par une importante initiative unique, mais plutôt par petits composants réalisables, qui peuvent construire le succès et la crédibilité. La réalisation de l'avenir, comme prévu par les décideurs nécessite une mise en œuvre de façon progressive et modulaire, une approche modulaire qui permet un meilleur contrôle et la flexibilité du processus, en particulier pendant la phase initiale. L'accent pourrait donc être mis sur les priorités qui pourraient créer un environnement favorable pour les stades successifs de maturité e-gouvernement. Par exemple, la capacité à faciliter la communication et la coordination des activités entre les grandes institutions partenaires pourrait être l'un des principaux résultats qui est recherché. Ce type de priorité peut impliquer d'abord très peu de technologie puisque l'accent serait plus sur un accord sur la normalisation des ensembles de données clés qui pourraient permettre le couplage de bases d'information de chacun des partenaires.

Parmi les critères les plus importants pour déterminer leur ordre de priorité, les pays devraient inclure la durabilité, le taux de rendement en termes d'avantages sociaux et économiques, et les retombées potentielles que les applications d'e-gouvernement peuvent générer. En fait, la compréhension du «marché» où les institutions fonctionnent, l'impact social et économique et les retombées potentielles est d'une importance cruciale pour déterminer comment les intrants nécessaires pourraient être atteints par et pour les institutions.

Dans l'ensemble, cependant, l'impact de l'e-gouvernement sur les sphères économiques, sociales et de gouvernance est toujours considéré comme le principal facteur déterminant dans le processus d'établissement des priorités et à établir le niveau de soutien que les gouvernements lui fournir.

#### **3-1-1-Impact Economique**

- Alternative, plus la livraison rentable des services.
- Consolidation des services internes communs.
- Redéploiement et le rééquilibrage de la fonction publique.

- Réduction des dépenses de transaction.
- Promotion des investissements internes et étrangers.
- Augmentation du commerce international.
- Coopération économique accrue.
- Une meilleure gestion financière en place.
- Processus de planification d'affaires en place pour toutes les grandes opérations.
- Capacité de planification du développement intégré liée aux processus d'allocation des ressources financiers.
- Augmentation de la capacité à gérer les ressources naturelles d'une manière durable.
- Amélioration de la collecte des recettes sur les taxes et prélèvements de services.
- Augmentation de l'emploi.
- La croissance économique.

### 3-1-2- Impact Social

- Augmentation de l'égalité entre les sexes.
- L'alphabétisation et la réduction de la fracture numérique interne IT.
- Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation.
- Amélioration de la capacité de gestion de l'éducation.
- Meilleure prestation et l'accès aux services de santé.
- Amélioration de la capacité de gestion de la santé.
- Amélioration de la sécurité sociale.
- Amélioration de la protection sociale.
- Intégration et coordination de la politique économique et sociale.
- Amélioration de la sécurité publique et de la sécurité.
- Augmentation de la capacité de distribution rationnelle des fonds publics (géographiquement et entre les groupes de population).
- Déplacer à la culture de prestation de services et centré sur les personnes orientées vers le développement.
- Amélioration de la qualité de l'environnement.
- Amélioration de la capacité de gestion de l'environnement.
- La réduction de la pauvreté.

### 3-1-3- Impact de la Gouvernance

- Une plus grande responsabilisation et la transparence dans l'administration publique.
- Une meilleure coordination et la coopération entre les organismes gouvernementaux.
- Une meilleure coordination et coopération entre les différents niveaux de gouvernement.
- Les alliances et les partenariats avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

- L'amélioration des communications et des relations publiques.

- Sensibilisation accrue des droits de la société civile et les obligations du gouvernement.
- La participation accrue du public dans les affaires des gouvernements.

- Structure de gouvernement rationalisé et les processus d'affaires.
- Décentralisation et redéfini le rôle de l'administration locale.
- Activation infrastructure juridique.
- Activation cadres politiques et réglementaires.
- Promotion, la protection et le respect des droits de l'homme.
- Promotion de l'intégration régionale des pays.
- Renforcement de la capacité à coordonner et à coopérer au niveau international.

Comme les applications d'E-gouvernement peuvent différer dans la façon dont ils influent sur et offrent des avantages à la société en général, les gouvernements devraient examiner les solutions de rechange à leur disposition pour optimiser l'utilisation de leurs ressources en fonction des priorités du pays.

#### 4-Le Statut d'E-gouvernement en Algérie

L'enquête des Nations unies sur l'e-gouvernement pour l'année 2012 révèle davantage le creux de la vague dans lequel se trouve l'Algérie en matière de services gouvernementaux liés aux TIC en direction des citoyens. Dans un Maghreb qui ne se porte pas tellement mieux. Ici, une lecture non exhaustive du rapport.

L'Algérie est classée à la 132e place mondiale dans l'« United Nations E-Government Survey 2012 » sur un ensemble 159 pays étudiés. Elle perd une place par rapport aux résultats de l'enquête de 2010, mais améliore de 13% son index d'e-gouvernement. Comme en 2010, l'Algérie ne figure pas parmi les dix premiers (Top Ten) en Afrique. Dans cette liste, les Seychelles arrivent en tête des dix pays africains, avec un classement de 84e rang mondial. Suivis de Maurice (93e place mondiale), de l'Afrique du Sud (101e), de la Tunisie (103e), de l'Egypte (107e), du Cap-Vert (118e), du Kenya (119e), du Maroc (120e), Botswana (121e), et la Namibie (123e).

En Afrique du Nord, la première place revient à la Tunisie, suivie de l'Egypte, du Maroc, de l'Algérie, et de la Mauritanie (181e). A noter que la Libye ne figure pas dans ce classement mondial de 2012 puisqu'au moment de l'enquête le pays était en situation d'affrontements militaires. Mais dans l'enquête de 2010, la Libye avait occupé la 114e place. Dans cette enquête, ont été pris en compte plusieurs paramètres liés aux TIC et à l'e-gouvernement. Parmi eux : l'« e-participation », l'« e-information », l'« e-consultation », l'« e-prise de décision », les « services en ligne », les « infrastructures de télécommunications », le « capital humain ». Mais globalement ce qui est pris en charge dans cette étude c'est la capacité des Etats à développer le e-gouvernement dans le sens d'un renforcement de la citoyenneté et des entreprises, en permettant un plus grand accès à des informations de service public et une plus grande transparence dans la gestion des gouvernements.

Dans l'ensemble des éléments étudiés par l'enquête des Nations Unies sur le e-gouvernement pour l'année 2012, l'Algérie obtient des notes médiocres dans les volets services et infrastructures, mais reste assez bonne en matière « capital humain ». De l'évolution de l'ensemble de ces paramètres, l'index de développement de l'e-gouvernement (IDEG) de l'Algérie pour l'année 2012 est de 0,3608 contre 0,3181 en 2010. Cette légère augmentation de son IDEG n'a pas permis à l'Algérie d'améliorer son classement, mais de perdre une place (132e contre 131e un an

plus tôt). Ceci s'explique par le fait que d'autres pays ont fait mieux que l'Algérie en matière d'amélioration de leur IDEG.

La valeur de l'IDEG est obtenue par trois éléments : « service en ligne », « infrastructures de télécommunications » et « capital humain ». C'est dans ce dernier élément que l'Algérie obtient le meilleur index (0,6463), derrière la Tunisie (0,6841) et devant l'Égypte (0,5588) et le Maroc (0,4430). L'Index « infrastructures de télécommunications » de l'Algérie (0,1812) est le plus faible en Afrique du Nord, derrière respectivement la Libye, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. L'enquête de l'ONU estime le nombre d'internautes en Algérie à 12,50 pour 100 habitants, et le taux d'abonnement Adsl à 0,58 / 100 hab. Le taux de pénétration du téléphone fixe est de 8,24 / 100 hab, contre 92,42 / 100 hab pour le GSM.

Dans le chapitre « Etendue de l'e-participation », les pays sont classés en trois groupes. Avec un index d'e-participation de (0,0526) l'Algérie arrive à l'avant dernière place du 3e groupe des pays aux résultats compris entre 1 à 33%. Les deux premiers ont des taux d'e-participation respectivement supérieurs à 67% et compris entre 34 et 66%. Toujours dans ce chapitre, qui comprend trois éléments, l'Algérie est créditée de résultats médiocres. Elle a zéro "0" point en « e-information » et en « e-prise de décision », et 5 points en « e-consultation », soit une note moyenne de 4 sur l'ensemble du chapitre. Globalement, le document montre qu'il reste beaucoup à faire en matière d'e-gouvernement en Algérie.

Par contre, le rapport des Nations Unies consacre une mention particulière au Portail du gouvernement tunisien qui fournit une panoplie de services allant de la « Recherche d'emploi », au « Paiement des factures en ligne », en passant par la « Demande de prêts de logement », la consultation à distance des « infractions routières », aux documents de l'état civil et au « suivi des affaires en justice ». Ce site gouvernemental n'a pas d'équivalent au Maghreb, en Afrique du Nord et dans l'ensemble des pays d'Afrique. Ce qui explique le bon classement de la Tunisie dans la région, mais qui doit faire encore mieux pour jouer dans la cour des grands où l'on trouve, par ordre décroissant d'IDEG : la Corée du Sud, les Pays Bas, le Royaume Uni, le Danemark, les USA, la France, la Suède, la Norvège, la Finlande, et le Singapour.

## 5- Conclusion

L'analyse dans ce travail confirme le potentiel qui existe pour créer un impact social et économique, à condition que les applications sont soigneusement choisies et mises en œuvre avec succès. E-gouvernement peut faire avancer l'ordre du jour sur la gouvernance et la réforme économique, la transparence, la lutte contre la corruption, de l'autonomisation et de la réduction de la pauvreté. E-gouvernement ne devrait pas être considérée comme une panacée pour les problèmes complexes et bien ancrés de la corruption et de la pauvreté. Ces problèmes requièrent une action concertée de plusieurs. E - gouvernement est l'un des nombreux outils dont le potentiel dans la lutte contre ces problèmes doit être reconnu. E - gouvernement fournit un point de départ pour les réformes politiques esprit d'entrée, car il est capable de faire une brèche sur certains de ces problèmes sans une tête sur la confrontation avec les intérêts qui souhaitent préserver le statu quo. Plusieurs projets réussis qui ont été mentionnés dans le présent rapport ont montré que les gains provenant de l'administration électronique peut être réel, mais la mise en œuvre nécessite beaucoup de travail administratif. Le défi est de promouvoir une utilisation généralisée.

Faire de l'e-Gouvernement entraîne répandues combler le fossé numérique qui consiste à fournir un accès à l'Internet dans les zones rurales et la mise en place de kiosques d'information. Quelques dirigeants politiques et les fonctionnaires qui croient en l'idée de réforme et ont lancé des applications innovante. La grande majorité, cependant, est encore à éveiller le potentiel de l'e-gouvernement pour la réforme. Une tâche importante est de renforcer les capacités institutionnelles pour la réforme de la gouvernance.

L'E-gouvernement n'est autre qu'un outil d'ac-compagnement à la gouvernance or qu'aux l'Algerie il y a beaucoup de services publics qui ne sont pas rendu comme ils se doivent et donc il faudra penser à refondre l'organisation même et les processus gouvernementaux pour que l'e-gouvernance vienne les automatiser.

L'Algerie a besoin d'améliorer l'e-gouvernement en rendant effectif l'usage des TIC dans la délivrance des services publics en augmentant la présence en ligne du pays. Cela permettre aux citoyens d'interagissent avec le gouvernement à travers les TIC. La réglementation du secteur des TIC a besoin d'être renforcée pour répondre aux préoccupations de sécurité pour que les citoyens adhèrent pleinement et aient confiance aux outils TIC et à l'Internet. Il faudra encourager déjà l'usage des TIC entre départements ministériels pour que des services soient produits et fournis au public. L'étape la plus cruciale sera de bâtir une vision nationale en matière de l'e-gouvernement, suivi d'une stratégie de façon à ce des actions soient menées pour la concrétisation d'un projet efficace de e-gouvernement en Algerie.

## 6- References:

<sup>1</sup> <http://www1.worldbank.org/publicsector/egov>

<sup>2</sup> Institute for Development Policy and Management, The University of Manchester <http://idpm.man.ac.uk/>

<sup>3</sup> La Déclaration du Millénaire des Nations Unies dans la section «droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance», le Consensus de Monterrey stipule que «la bonne gouvernance est essentielle pour le développement durable» (section II), et, le Rapport mondial sur le développement 2002 de la Banque indique que «les questions de bonne gouvernance pour la croissance et la réduction de la pauvreté» (chapitre 5).

Alshawi, S., & Alalwany, H. 2009. E-government evaluation: Citizen's perspective in developing countries. *Information Technology for Development*, 15(3), 193–208. DOI: 10.1002/itdj.20125.

Amberg, M., Markov, I. R., & Okujava, s. 2005. A Framework for Valuing the Economic Profitability of e-Government. Paper presented at the International Conference on E-government, Ottawa, Canada.

Andersen and al. 2003-2009, Fads and facts of e-government: a review of impacts of e-government (2003-2009), *International Journal of Public Administration*, 2010.

Dhameja, A., & Medury, U. 2004. ICT and good governance: The socio-economic concerns. *Indian Journal of Public Administration*, 50(1), 320–323.

Heeks, R., & Molla, A. 2009. Impact Assessment of ICT-for-Development Projects: A Compendium of Approaches: Development Informatics Group, Institute for Development Policy and Management, Manchester, UK.

Markov, R. 2006. Economical Impact of IT Investments in the Public Sector: The Case of Local Electronic Government.

Ojha, A., Palvia, S., & Gupta, M. P. 2008. A Model for Impact of E- Government on Corruption: Exploring Theoretical Foundations. . In J. Bhattacharya (Ed.), *Critical Thinking in E-Governance* (pp. 160-170). New Delhi: Gift Publishing.

Reffat R. M.2006, Developing a Successful e-government, University of Sydney, Ajilian Stefanie, Crameri Claudio.2006.

Saidi, N., & Yared, H. 2004. 'E-Government: Technology for Good Governance, Development and Democracy in the MENA Countries'. Working Paper 0304, ERF Working Paper Series.

Shim, D. C., & Eom, T. H. 2008. E-Government and Anti-Corruption: Empirical Analysis of International Data. International Journal of Public Administration, 31(3), 298-316.